

# Cours - La V<sup>ème</sup> République : cadre institutionnel, vie politique, défis européens [CA, v1.0]

## Table des matières

1. Les fondements institutionnels de la vie politique.....	1
1.1. La constitution du 4 octobre 1958 modifiée en 1962 : un nouvel équilibre des pouvoirs.....	1
1.2. Les partis politiques : une distribution bipolaire.....	3
2. Les grandes phases de la vie politique depuis 1958 : de l'empire colonial à l'Union européenne.....	6
2.1. Majorités présidentielle et parlementaire coïncident à Droite (1958-1981) .....	7
2.2. Alternances et cohabitations (depuis 1981).....	8

## Index des illustrations

Illustration 1: Schéma de la Constitution de la V <sup>ème</sup> République en 2002-2004.....	2
Illustration 2: Les partis politiques en France, 1945-2005.....	4
Illustration 3: Personnalités et courants du PS (quotidien Le Monde, juin 2007).....	6
Illustration 4: Les gouvernements français, 1958-2002.....	7

## 1. Les fondements institutionnels

### ***1.1. La constitution du 4 octobre 1958 modifiée en 1962 : un nouvel équilibre des pouvoirs***

- Devant les risques de guerre civile qu'aurait pu entraîner la révolte des partisans de l'Algérie française en métropole comme en Algérie, les hommes politiques influents de la IV<sup>ème</sup> République décident de faire appel au général [Charles de Gaulle](#) (1890-1970) pour dénouer la [crise de mai 1958](#). Ce dernier constitue un gouvernement (il est donc le dernier président du conseil de la IV<sup>ème</sup> République), obtient les pleins pouvoirs de l'assemblée et fait rédiger une [nouvelle constitution](#) par [Michel Debré](#) ([chronologie](#)) approuvée par le [référendum du 28 septembre 1958](#) par 79 % des Français malgré l'opposition des partis politiques ([François Mitterrand](#) dénoncera en 1964 [Le Coup d'Etat permanent](#)) et proclamée le [4 octobre 1958](#).

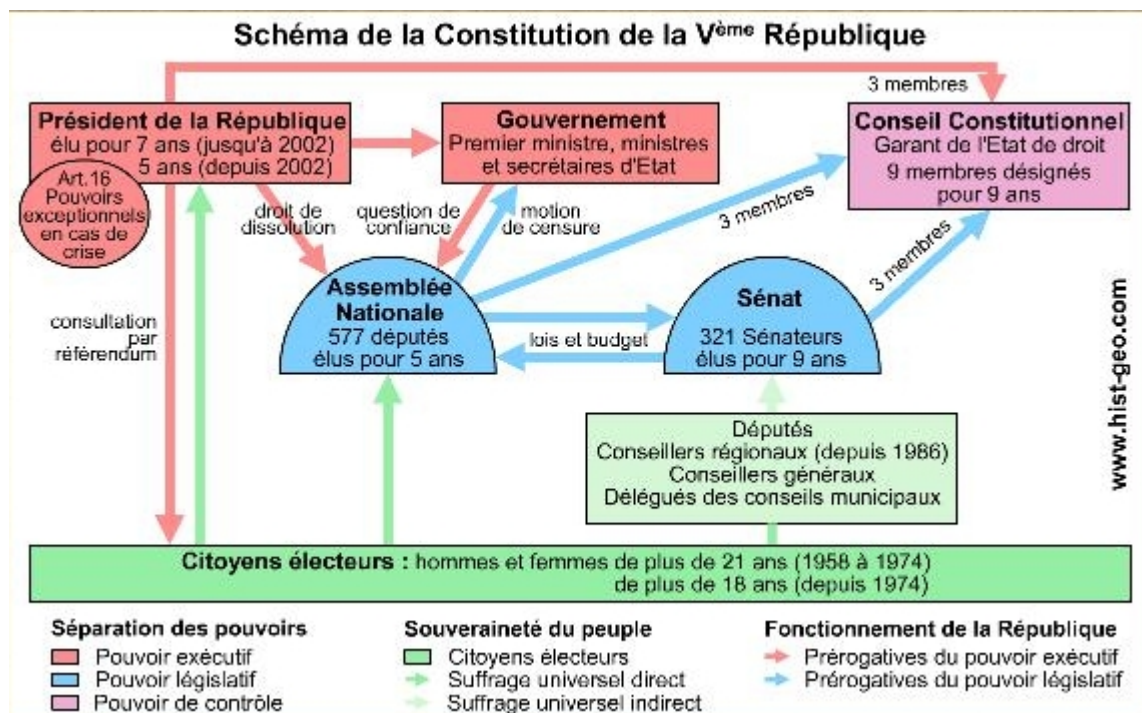


Illustration 1: Schéma de la Constitution de la V<sup>ème</sup> République en 2002-2004

Schéma de la constitution de la V<sup>ème</sup> République entre 2002 et 2004 (). Attention ! : changement en 2002 pour le mandat du président et depuis 2004 en ce qui concerne le Sénat. Pour le fonctionnement des institutions, ; étapes d'élaboration d'une loi. A titre de comparaison, voir **impérativement** le schéma de la Constitution de la IV<sup>ème</sup> République.

- Le principe est celui de la séparation des trois pouvoirs. L'objectif assigné par Montesquieu (1689-1755) à cette théorie est d'aboutir à l'équilibre des différents pouvoirs : « Pour qu'on ne puisse pas abuser du pouvoir, il faut que, par la disposition des choses, le pouvoir arrête le pouvoir ».
- Le pouvoir exécutif : il est assuré par le **président de la république** dont le rôle est considérablement accru, surtout avec la réforme constitutionnelle de novembre 1962 voulue par De Gaulle, qui le fait élire pour 7 ans au suffrage universel direct<sup>1</sup> avec des modalités particulières au second tour. Il s'agit donc d'un régime présidentiel (comme aux Etats-Unis et par opposition au régime parlementaire comme au Royaume-Uni) souhaité ardemment par De Gaulle opposé au « régime des partis ». Il dispose des pouvoirs traditionnels des présidents des III<sup>ème</sup> et IV<sup>ème</sup> Républiques auxquels ont été ajoutés : le pouvoir de présider le conseil des ministres (article 9) ; le pouvoir de soumettre à référendum un projet de loi sur des sujets limités ; les pleins pouvoirs en cas de situation exceptionnelle (art. 16).
- La pratique du pouvoir de De Gaulle a instauré une tradition faisant de la politique étrangère et de la défense nationale (le président est chef des armées) un « domaine réservé » de l'Elysée (plans et présentation des lieux de pouvoir à Paris).
- Le premier ministre (à l'hôtel Matignon), chef du gouvernement, choisi par le

1 En 1958, De Gaulle avait été élu pour sept ans par ~ 81 000 grands électeurs : députés, sénateurs, conseillers généraux et représentants des conseils municipaux.

président, voit son rôle diminuer mais « il conduit et détermine la politique de la nation ».

- Le pouvoir législatif est détenu par deux assemblées (système [bicaméral](#)) : l'[assemblée nationale](#) (au [palais Bourbon](#)) dont les députés sont élus pour 5 ans selon un mode de scrutin variable (liste ou uninominal). Ce mode de scrutin a souvent été modifié (plus ou moins de proportionnalité suivant les intérêts dominants) ; le [sénat](#) (au [palais du Luxembourg](#)) dont, jusqu'en 2004, les membres étaient élus pour 9 ans au suffrage universel indirect et renouvelables par tiers tous les trois ans ; à partir de 2008 (réforme de 2003), les 343 sénateurs sont élus pour une durée de 6 ans au suffrage universel indirect par 150 000 grands électeurs (des représentants des conseils municipaux, les conseillers généraux, les conseillers régionaux et les députés) avec renouvellement par moitié tous les 3 ans à partir de 2011. Députés et sénateurs peuvent proposer des lois, voter la loi et l'amender (c'est-à-dire la modifier) ; mais dans la réalité leurs pouvoirs législatifs se trouvent limités : le gouvernement dispose d'un arsenal de procédures légales pour faire passer ses projets avant ceux des parlementaires (comme, par exemple, avec le fameux [article 49.3](#) qui permet au gouvernement d'imposer l'adoption d'un texte par l'Assemblée, immédiatement et sans vote).
- En ce qui concerne le pouvoir juridique, le [conseil constitutionnel](#) est le gardien de la constitution vérifiant son respect par les lois.

## **1.2. Les partis politiques : une distribution bipolaire**

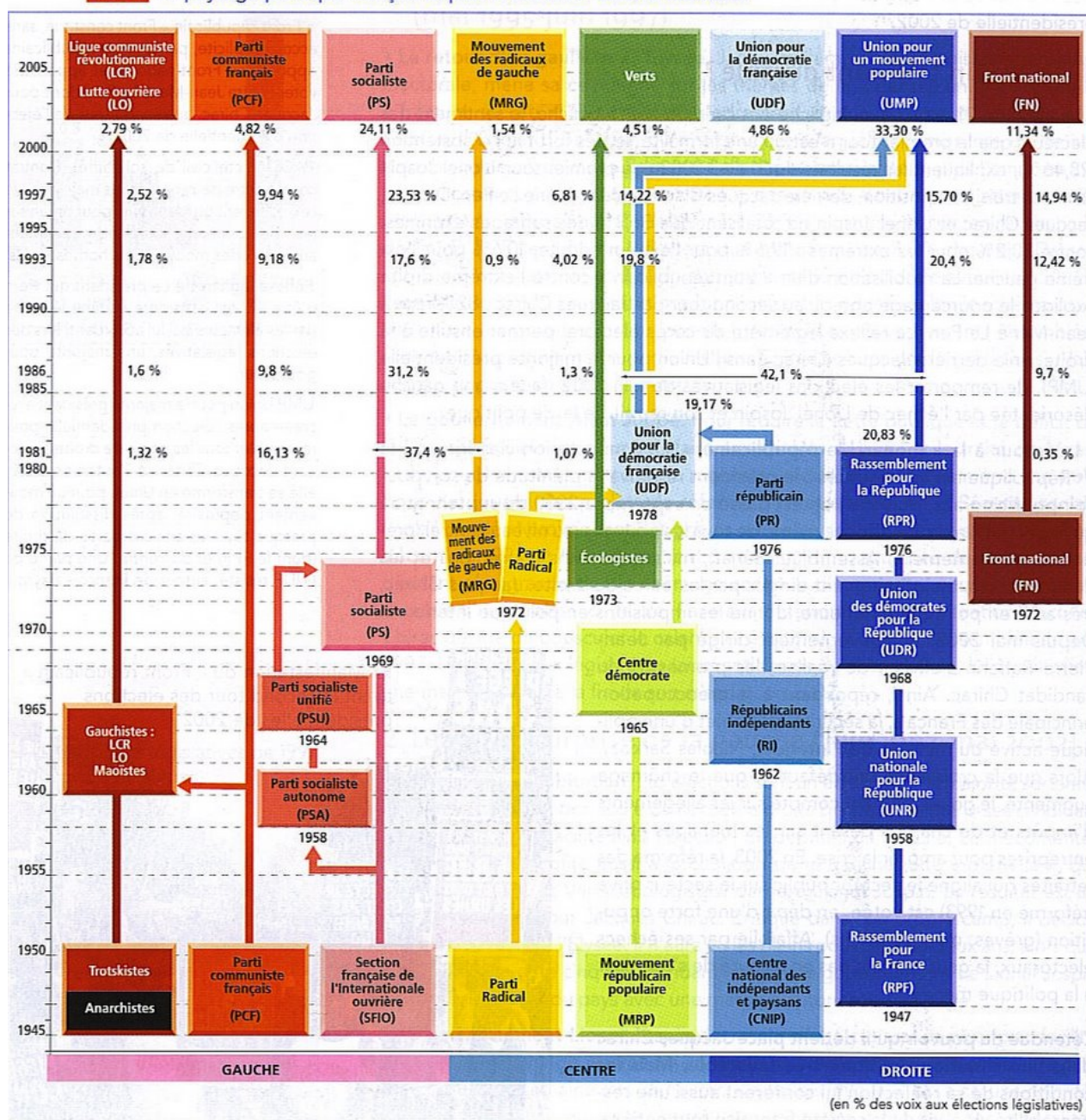
**Doc. 1** Le paysage politique français depuis la Seconde Guerre mondiale


Illustration 2: Les partis politiques en France, 1945-2005

Notes : L'UMP s'est d'abord appelé «Union pour la majorité présidentielle» en 2002. Le [Mouvement démocrate](#) (MoDem) de [François Bayrou](#) a remplacé l'UDF au centre-droit en 2007.

- Selon le modèle moderne, les partis politiques français sont des partis de masse. L'UMP est actuellement le premier parti politique de France en nombre d'adhérents (~ 230 000 selon [Le Figaro du 29 octobre 2009](#) ; à la même époque le PS en a ~ 200 000 [src]).
- Les grandes tendances demeurent tout au long de la période mais la pratique politique va conduire à un remodelage des nombreux partis, les obliger à des coalitions stables et à rechercher un présidentiable en vue de l'élection présidentielle.
- Jusqu'en 1983-1984, l'extrême droite est négligeable ; le [Front national](#) (FN) de [Jean-Marie Le Pen](#) se tient depuis au-dessus de 10 % des électeurs ; il se

développe en insistant sur le côté anti-immigrés et sur les questions sécuritaires et anti-européennes.

- La droite gaulliste : ce parti va porter au cours de la période différents sigles («Union pour la Nouvelle République» de 1958 à 1968 = [UNR](#) ; «Union pour la défense de la République» puis «Union des Démocrates pour la République» = [UDR](#) ; «Rassemblement Pour la République» en 1976 = [RPR](#)) ; «l'Union pour la majorité présidentielle» puis «Union pour un mouvement populaire» ([UMP](#)) en 2002. Ce parti insiste sur la « grandeur nationale ». Du point de vue européen (Communauté économique européenne<sup>1</sup> à 6 du Traité de Rome de mars 1957), il est pour « l'Europe des patries » et contre « l'Europe supranationale » (c'est-à-dire fédérale). En accord avec le principe d'indépendance nationale, le parti gaulliste est volontier anti-américain (même si la France reste alliée des Etats-Unis) et dirigiste d'un point de vue économique. Il est conservateur socialement même s'il existe un « gaullisme social » (participation des salariés).
- La droite libérale (~ centre-droit) : va se grouper en 1978 dans l'Union pour la démocratie française ([UDF](#)) ; Mouvement démocrate ([MoDem](#)) de [François Bayrou](#) en 2007 ; elle insiste sur le libéralisme politique et surtout économique et défend vigoureusement la construction européenne.
- La Section française de l'Internationale ouvrière ([SFIO](#)) devient le parti socialiste ([PS](#)) en 1969 et va devenir à partir de 1977 le premier parti de France sous l'impulsion de [François Mitterrand](#). Le PS est divisé en courants. L'[atlantisme](#) et la question européenne le rapprochent de la droite libérale mais il s'en sépare sur les questions sociales, économiques et scolaires.

---

1 Excellente [chronologie](#).



- Le Parti communiste français ([PCF](#)) par contre, va connaître un déclin électoral quasi-continu (alors qu'il représentait encore 25 % des électeurs dans les années 1960). Après des années de « centralisme démocratique » (c'est-à-dire de direction autoritaire par le secrétaire général), il va tenter tardivement (années 1990) de se rénover en éliminant peu à peu les séquelles de son caractère stalinien. La chute de l'URSS a accentué son affaiblissement. Les questions économiques et sociales le rapprochent du PS mais il en diffère à propos des questions européennes et de l'interventionnisme étatique. Il est très anti-américain.
- L'extrême gauche : est importante médiatiquement au cours des années 1968-1974 (mouvements maoïstes des étudiants) ; elle est devenue marginale jusqu'à un renouveau récent : «Nouveau Parti anticapitaliste» ([NPA](#)) d'[Olivier Besancenot](#) en 2009.

## 2. Les grandes phases de la vie politique depuis 1958 : de l'empire colonial à l'Union européenne

- Bonne [chronologie des gouvernements](#) des IV<sup>ème</sup> et V<sup>ème</sup> Républiques.

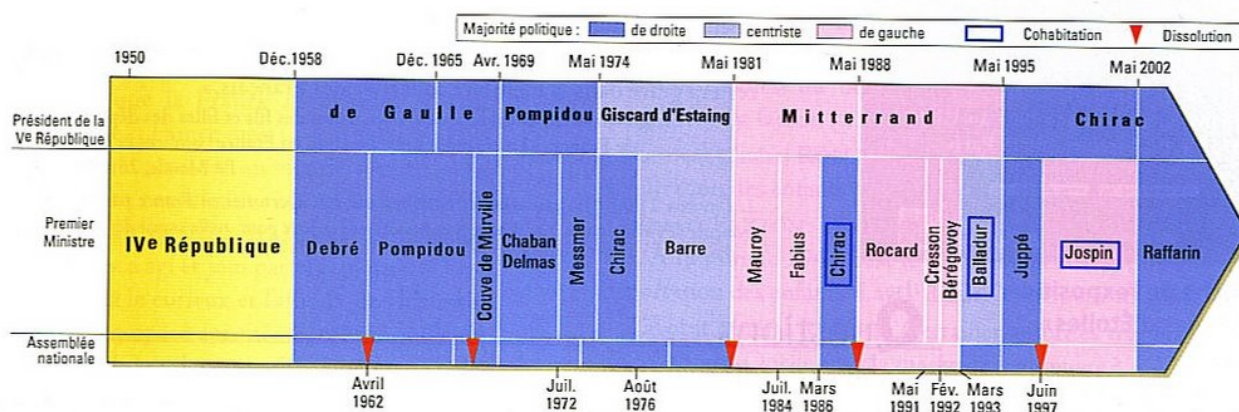


Illustration 4: Les gouvernements français, 1958-2002

## 2.1. Majorités présidentielle et parlementaire coïncident à Droite (1958-1981)

- Le **gaullisme présidentiel** : le général De Gaulle est élu en 1958 et réélu en 1965 président ; il se constitue un domaine réservé - défense et politique étrangère - et laisse ses premiers ministres - [Michel Debré](#), [Georges Pompidou](#) puis [Maurice Couve de Murville](#) - gouverner la France.
- La **décolonisation** est achevée avec l'indépendance de l'Afrique noire à partir de 1960 et celle de l'Algérie en 1962 (accords d'Evian).
- Le **dirigisme économique** est renforcé avec l'aménagement du territoire, la planification indicative devenu « une ardente obligation », la réalisation de grands projets (Zones d'industrialisation prioritaire de Dunkerque et Fos...).
- La politique étrangère se fait moins atlantiste (De Gaulle conteste l'hégémonie américaine et retire la France de l'OTAN en 1966) et moins européenne (deux refus français à la demande d'adhésion britannique à la CEE et refus de toute supranationalité européenne). La France se dote d'une force de dissuasion nucléaire.
- Mais l'opinion se lasse ; l'opposition de gauche se réorganise et la révolte étudiante et sociale de [mai 1968](#), terminée par les **Accords de Grenelle** négociés par le premier ministre [Georges Pompidou](#), provoque [l'échec du référendum de 1969 sur la régionalisation](#) et la démission du président qui se considère désavoué par les Français.
- Le président Georges Pompidou (1969-1974) poursuit une politique gaulliste avec ses premiers ministres [Jacques Chaban-Delmas](#) (gaullisme social avec le discours projet de « [nouvelle société](#) » du 16 septembre 1969 pour une société « prospère, jeune, généreuse et libérée ») puis [Pierre Messmer](#) (plus conservateur) tout en élargissant sa majorité vers le centre et en acceptant après référendum l'entrée du Royaume-Uni dans la Communauté économique européenne (CEE) en 1973.
- L'élection de [Valéry Giscard d'Estaing](#) (droite libérale) en 1974 (mort de maladie de Georges Pompidou) marque un glissement de l'opinion vers le centre ; sous les ministères de [Jacques Chirac](#) puis de [Raymond Barre](#), des lois abaissent la majorité électorale à 18 ans, autorisent [l'interruption volontaire de grossesse](#) ou avortement (IVG, 1975), le [divorce par consentement mutuel](#) (1975), démocratisent le collège ([réforme Haby](#) du « collège unique » pour tous, 1975) ; mais le ralentissement économique lié aux chocs pétroliers provoque

chômage et inflation.

- « **L'Union de la gauche** » est créée en 1972 (PC, PS, radicaux de gauche), avec un programme commun, et progresse aux élections de 1977 et 1978 ce qui laisse entrevoir l'alternance.

## **2.2. Alternances et cohabitations (depuis 1981)**

- [François Mitterrand](#), premier secrétaire du PS, est élu en mai 1981 président face à [Valéry Giscard d'Estaing](#) ; Il dissout l'assemblée et obtient une majorité de socialistes que soutiennent le PCF et les radicaux de gauche. Il s'agit de « changer la vie » des Français. C'est d'abord « l'Etat de grâce » : une série de lois est votée sur le relèvement des prestations sociales, les 39 heures, la retraite à 60 ans, la suppression de la peine de mort (1981), les nationalisations, la décentralisation... mais les déséquilibres financiers budgétaires et le déficit de la balance des paiements conduisent à des dévaluations et à « une politique de rigueur » dès 1983. Les gouvernements de [Pierre Mauroy](#) puis [Laurent Fabius](#) (juillet 1984) sont donc condamnés à une gestion prudente, réformiste et moderniste mais ils se heurtent à des difficultés (hausse du chômage, [manifestations des défenseurs de «l'école libre»](#) privée en 1984...) ; la droite progresse ; le PCF prend ses distances.
- La droite l'emporte aux élections de 1986 et le [RPR Jacques Chirac](#) constitue le premier ministère de cohabitation qui conduit une politique libérale de privatisations interrompues par le Krach boursier de 1987.
- François Mitterrand est réélu en 1988 sur le thème de « la France unie » face à Jacques Chirac. Le socialiste [Michel Rocard](#) gouverne jusqu'en 1991 de manière pragmatique ; on lui doit le règlement de la [question calédonienne](#) par référendum, la loi sur le Revenu Minimum d'Insertion (RMI) ; [Edith Cresson](#) exerce le plus court ministère de la V<sup>ème</sup> (mai 1991-avril 1992) en tant que première femme premier ministre. Le 7 février 1992 est signé le [Traité de Maastricht](#) instituant l'Union européenne. Son successeur [Pierre Bérégovoy](#) (1993) doit faire face à une nouvelle poussée de chômage et aux déficits publics. La classe politique est éclaboussée par la révélation « des affaires » (corruption et financement frauduleux des partis politiques).
- La droite obtient une majorité écrasante aux Législatives de 1993 et [Edouard Balladur](#) (RPR) constitue un ministère de cohabitation qui reprend la politique de 1986 (privatisations) mais il se heurte aux manifestations (notamment de l'école laïque contre la [loi Bayrou](#)). En 1995, Jacques Chirac l'emporte sur [Lionel Jospin](#) (PS) à la présidentielle. Avec les mouvements sociaux de 1995 (sur les retraites) et l'impopularité grandissante du premier ministre [Alain Juppé](#), il dissout l'assemblée (1997) et nomme Jospin premier ministre après la victoire de « la gauche plurielle ». L'élection présidentielle de 2002, marquée par la poussée du Front national ([Jean-Marie Le Pen](#) est présent au second tour), s'achève par la victoire de Jacques Chirac (82 %). En mai 2007, [Nicolas Sarkozy](#) (UMP) l'emporte sur [Ségolène Royal](#) (PS) par 53 %.
- Cette dernière phase de la V<sup>ème</sup> république aura donc montré que les institutions de cette république étaient suffisamment souples pour permettre l'alternance et la cohabitation.